



Vignes landaises, septembre 2021

la lettre

de votre sénateur

Novembre
2021



EK.
Éric Kerrouche

SÉNATEUR
DES LANDES





Édito

La rentrée a rapidement mis fin à la saison estivale marquée par une attractivité particulière de notre département qui a permis à l'activité économique de se maintenir.

Avant l'été, de nouvelles équipes s'étaient installées au conseil départemental des Landes et à la région Nouvelle Aquitaine. Je tiens à féliciter l'ensemble des nouveaux élus Landais, qu'ils soient conseillers départementaux ou régionaux, et je me réjouis de l'élection de Xavier Fortinon et d'Alain Rousset à la tête de leur assemblée respective. Je sais qu'ils auront à cœur de poursuivre leur travail pour faire en sorte que nos territoires se développent de façon équilibrée, sans perdre de vue la demande de solidarité et l'impératif écologique.

Localement et nationalement, s'il faut se réjouir que l'épidémie de COVID-19 s'essouffle, elle n'est pas encore derrière nous. Je tenais d'ailleurs à condamner fermement les menaces proférées à l'encontre de certains maires et élus : on peut être fortement en désaccord sur un sujet comme, par exemple, celui du passe sanitaire et de la vaccination, mais en démocratie, cela ne peut pas se traduire par ce genre de comportements violents et délictueux qui sont le fait de minorités. Mon groupe politique a été clair sur ce sujet : d'une part, en proposant de rendre la vaccination obligatoire en contrepartie de la disparition du passe sanitaire et d'autre part, en prenant une part active dans l'aboutissement du Référendum d'Initiative Partagée pour le renforcement de l'hôpital public, malheureusement jugé inconstitutionnel.

Alors que l'élection présidentielle est encore loin, l'attention est focalisée sur des discours identitaires portés par quelques prêcheurs de haine. Ce flot nauséabond empêche de traiter les vrais problèmes auxquels sont confrontés de plus en plus de nos concitoyens, comme celui de la pauvreté que la réforme de l'assurance-chômage ne fera qu'aggraver ou celui de l'érosion du pouvoir d'achat, notamment portée par les augmentations récentes du prix de l'énergie.

À cet égard la proposition de loi que nous avons déposée au Sénat contre l'ubérisation du travail qui se traduit par un retour du tâcheronnat digne du 19^{ième} siècle, ou celle visant à lutter contre le non-recours aux aides sociales, estimé entre 32% et 45% pour la couverture maladie universelle complémentaire, sont autant de vraies réponses malheureusement rejetées par la majorité sénatoriale.

Comme beaucoup d'entre vous je crois que notre responsabilité collective est plus que jamais de construire une société plus solidaire et durable. C'est ce à quoi je continuerai à m'employer dans les mois et années à venir.

Bien sincèrement
Eric Kerrouche

Directeur de la publication : Éric Kerrouche
Conception et rédaction : en interne
Impression : DH COM (Saint-Vincent-de-Paul)
Crédits photos : équipe sénateur, Rodolphe Escher, Sénat/Léa Comelli
N° novembre 2021 - Tirage : 1 800 exemplaires
Ce document a été réalisé avec des encres végétales, sur du papier recyclé, certifié écolabel européen par une imprimerie « Imprim'vert » certifiée PEFC.

MES FONCTIONS

Sénateur des Landes, membre du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

Membre de la commission des lois

Vice-président de la délégation sénatoriale aux collectivités territoriales et à la décentralisation

Membre du groupe d'études Mer et littoral

Membre de la commission départementale de répartition des crédits de la dotation d'équipement des territoires ruraux

Président de la commission nationale d'évaluation du recensement de la population

MON ACTIVITÉ EN CHIFFRES

Depuis le début de mon mandat

546

INTERVENTIONS EN SÉANCE

237

INTERVENTIONS EN COMMISSIONS

4094

AMENDEMENTS

59

PROPOSITIONS DE LOI

Projet de loi 3DS : un texte en deçà des attentes des élus locaux

Comme tous les textes relatifs aux collectivités locales, l'examen du projet de loi relatif à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, dit « 3DS », a été soumis en premier lieu au Sénat qui l'a adopté au mois de juillet. Chef de file pour le groupe Socialiste, Écologiste et Républicain du Sénat, j'ai dénoncé un texte « nids-de-poule », sans ambition ni perspective claire, qui a été dénaturé par la majorité sénatoriale.

Avec près de 220 articles, le projet de loi a plus que doublé de volume à l'issue de son examen par la chambre haute. Cette inflation ne saurait dissimuler les écueils originels du texte, initialement conçu comme une réponse à la crise sociale des gilets jaunes : une différenciation territoriale revendiquée mais qui n'est pas mise en œuvre, une décentralisation à la marge, une déconcentration qui recentralise, une simplification sans ambition, un traitement minimal des finances locales et une grande absence, la démocratie locale, au lendemain d'un scrutin électoral marqué par l'abstention.

L'examen par le Sénat a permis quelques avancées que mon groupe a porté et fait adopter :

- compétences des régions en matière d'emploi, d'apprentissage et de formation professionnelle ;
- obligation pour le Premier ministre de répondre dans un délai de six mois aux propositions d'adaptation législative présentées par les départements ou les régions ;
- renforcement du pouvoir réglementaire des régions dans les aides accordées en faveur de l'installation ou du maintien des professionnels de santé ;



- transfert « à la carte » des compétences facultatives au sein des intercommunalités ;
- co-présidence des conseils d'administration des ARS par le préfet et le président de Région ;
- expérimentation de la recentralisation du RSA ;
- mécanisme d'actualisation des coûts des compétences transférées par l'État aux collectivités.

Reste que la majorité sénatoriale a malheureusement fait régresser le texte sur le plan territorial et la question sociale, traduisant nos désaccords de fond en matière de solidarité :

- déconstruction peu réaliste de l'intercommunalité, comme espace de coopération ;
- culpabilisation et stigmatisation des plus précaires dans l'attribution du RSA ou les tentatives de remise en cause de la loi SRU et, dans le même esprit, rejet de notre amendement, visant à lutter contre le non-recours aux droits et prestations sociales ;
- défiance à l'égard de la démocratie locale et de la participation citoyenne.

Nous avons voté contre ce texte, d'autant plus facilement détourné par la majorité sénatoriale qu'il n'avait pas de colonne vertébrale. Il ne porte pas le souffle décentralisateur attendu par les élus locaux pour faciliter l'action publique locale et ne répond pas aux aspirations de participation citoyenne.

Plus
d'informations



Rendez-vous sur mon site internet pour visionner mes interventions dans l'hémicycle

erickerrouche.fr

Urgence environnementale : il est temps d'agir

Alors que le pré-rapport du GIEC sonnait l'alarme climatique pour la énième fois, deux projets de loi relatifs à l'environnement se sont entrecroisés au Parlement du mois de mai au mois de juillet : l'un révisant l'article 1^{er} de la Constitution, avec la promesse présidentielle d'organiser un référendum ; l'autre répondant aux propositions de la Convention citoyenne pour le climat, créée suite à la crise des Gilets jaunes.

S'agissant du premier, pour lequel j'étais le chef de file de mon groupe, tout a été fait pour que le référendum n'ait jamais lieu. Les deux chambres n'ont pas pu aboutir à un vote conforme, tout en se renvoyant la responsabilité de cet échec. Le Sénat ne souhaitait pas offrir un référendum à l'Assemblée nationale, en recherche de « verdissement » à la veille des échéances électorales.

La question de fond de la préservation de l'environnement est passée à la trappe, pour laisser la place à un débat de sémantique stérile. Au Parlement comme avec les citoyens, l'environnement a été l'otage des calculs présidentiels.

En définitive, ce quinquennat aura avant tout été une suite de renoncements en matière d'écologie : réintroduction des néonicotinoïdes, abandon de l'interdiction du glyphosate, définition minimaliste des perturbateurs endocriniens, désengagement de l'État dans le scandale du chlordécone, manque d'ambition pour sortir du tout plastique, refus de reconnaître le crime d'écocide et loi climat au rabais.



Sur ce dernier texte, conscient de notre responsabilité vis-à-vis des générations futures, le groupe socialiste a porté des propositions visant quatre objectifs : une véritable transition écologique, l'intégration de mesures de justice sociale, une adaptation des politiques aux territoires et l'association des citoyens aux mutations. Après quinze jours de débat, nous n'avons pu que déplorer un rendez-vous manqué et voter contre un texte d'affichage loin d'être à la hauteur des engagements de la COP21, alors même que le Conseil d'État met le Gouvernement en demeure de les respecter.

Le temps n'est plus aux discours du Gouvernement ou à l'immobilisme de la droite sénatoriale qui a conforté l'exécutif dans sa frilosité, mais à une action volontariste en matière de transition qui ne laisse pas les plus modestes sur le bas-côté.

Hôpital public

Aux côtés du collectif « Notre hôpital, c'est vous », le groupe socialiste s'est mobilisé pour porter un Référendum d'Initiative Partagée en faveur du service public hospitalier et de l'accès de tous à des soins de qualité. Si nous avons pu obtenir les 185 signatures parlementaires nécessaires au

Référendum d'Initiative Partagée

Pour défendre l'hôpital public



dépôt de la proposition de loi, celle-ci a été jugée inconstitutionnelle. Nous restons malgré tout mobilisés face à cet enjeu essentiel.

Bilan du processus électoral de juin 2021 : de sérieux dysfonctionnements

De la décision à l'organisation du scrutin électoral de juin 2021, l'exécutif aura fait la démonstration de son manque d'anticipation dans le contexte singulier du COVID-19, si ce n'est de sa volonté de brouiller le scrutin.

Après de multiples attermolements, l'exécutif acte finalement à la mi-avril la tenue du scrutin, en le repoussant encore d'une semaine. Cette stratégie, sous couvert de motifs sanitaires, n'a pas été sans conséquence sur l'organisation du scrutin comme sur le taux d'abstention.

Outre ce second report, l'autre aménagement envisagé par l'exécutif fut la mise sur pied d'un comité de suivi avec les formations politiques, auquel j'ai participé au titre du Parti socialiste.

Ce comité tire un bilan globalement positif de l'adaptation du scrutin aux conditions sanitaires, malgré les contraintes pesant sur les réunions électorales. Il souligne néanmoins la nécessité d'une stabilité du calendrier électoral, de l'identification de solutions pour pallier le manque d'assesseurs ou pour faire face au défaut d'acheminement de la propagande électorale.

Sur ce dernier point, la commission d'enquête mise en place par le Sénat au mois de juillet à laquelle j'ai pris part, a révélé, pour reprendre les mots de son président, « un fiasco organisationnel sans précédent ». Au second tour, près de 40% des électeurs n'ont pas été destinataires de la propagande des élections régionales.

Les travaux de la commission ont mis en lumière un enchaînement de plusieurs dysfonctionnements graves à chaque étape du processus. Ils sont principalement imputables à une attribution des marchés publics par le ministère de l'Intérieur à des opérateurs qui n'en avaient pas la capacité opérationnelle, et, une exécution défailante du marché par certains opérateurs comme la société Adrexo.

Parce qu'il importe de sécuriser l'organisation des prochaines rendez-vous démocratiques, la commission a formulé 12 recommandations, notamment l'organisation d'un entre-deux-tours de 15 jours que je défends depuis longtemps.

Au cœur de l'été, le ministère de l'Intérieur a résilié le contrat qui le lie à la société Adrexo. Les mises sous pli seront dorénavant effectuées par les services des préfetures et les modalités d'organisation sont à l'étude. Ces scrutins suscitant plus d'intérêt pour la majorité présidentielle, une marge de progression peut être espérée.



Pourcentage d'électeurs n'ayant pas reçu de propagande électorale au second tour

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 27%

ÉLECTIONS RÉGIONALES 40%

..... PARMIS LES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE

- Corriger les modalités d'attribution et de contrôle des marchés publics
- Attribuer l'ensemble du marché à un même opérateur postal
- Instaurer un entre-deux-tours de 15 jours en cas de scrutins concomitants
- Fiabiliser les adresses postales des électeurs

Manif défense de la ruralité

Si la période est plutôt au conformisme, nos traditions locales cultivent leur singularité, ce qui n'est pas fait pour plaire à certains.

L'époque veut que nos pratiques d'élevage, notamment des canards, nos activités culturelles et de loisirs (course landaise, chasse...) soient régulièrement remises en question comme au mois d'août dernier, lorsque le Conseil d'État a annulé les arrêtés ministériels autorisant la chasse à l'alouette aux pantes et à la matole ou tout dernièrement, fin octobre, quand le juge des référés du Conseil d'État suspend les nouveaux arrêtés ministériels, avant de statuer sur le fond dans quelques mois....

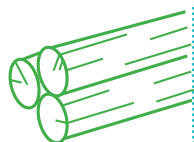
Autant de traditions qui sont rabaissées à des bribes de folklore alors même que celles-ci sont avant tout des façons de vivre fortement



et historiquement ancrées. C'est pourquoi, comme lors des précédentes attaques, nous avons et continuerons de faire front commun avec mes collègues parlementaires Monique Lubin et Boris Vallaud, le président du Conseil départemental, Xavier Fortinon, l'Association des Maires des Landes et son président Hervé Bouyrie.

Suite aux derniers développements juridiques, je reste en contact et à l'écoute des représentants de la fédération des chasseurs et des associations cynégétiques landaises aux côtés desquelles je continuerai à défendre notre ruralité et ses traditions.

Filière bois exportations massives de grumes vers l'Asie



Depuis quelques mois, l'industrie française de transformation du bois est mise à mal par des exportations massives de la matière première produite sur notre territoire vers l'Asie.

Ce bois brut, matière stratégique de notre souveraineté et, élément clé de la neutralité carbone est littéralement pillé par certains pays qui constituent des réserves.

Les résineux, piliers du bois construction sont fortement touchés par cet emballement préoccupant pour l'industrie de transformation du bois.

J'ai, dernièrement, interpellé le ministre de l'Économie afin qu'il mette en place des mesures nécessaires à la sauvegarde des entreprises françaises de la filière et j'ai déposé, comme ma collègue Monique Lubin l'avait fait, une question écrite dans le même sens.



Influenza aviaire



L'élevage et la production de palmipèdes et volailles maigres représentent une filière phare pour notre département, générant 16 000 emplois indirects et 7 300 emplois directs pour un chiffre d'affaires de 438 millions d'euros.

Notre pays est le plus touché au niveau domestique, avec une épizootie très localisée dans le Sud-Ouest où sont déclarés 475 foyers.

Je suis ce dossier de près avec mes collègues parlementaires et le président du Conseil départemental, en participant à toutes les séquences relatives à ce dossier. Les visites tout d'abord du Premier ministre puis du ministre de l'Agriculture nous ont permis de soutenir toute la filière, de l'amont à l'aval. Nous avons rencontré les représentants de la profession dans toute sa diversité afin de porter leur parole mais aussi de les aider à défendre les spécificités de nos productions locales, en s'appuyant notamment sur la recherche.

Il y a quelques jours, nous avons à nouveau saisi le ministre de l'Agriculture afin qu'il modifie les arrêtés ministériels du 29/09/2021 impactant lourdement les productions label et fermières

Nous avons également, avec mes collègues Monique Lubin et Frank Montaugé sénateur du Gers, posé, au nom du groupe Socialiste Écologiste et Républicain, une question au Gouvernement afin de porter ce dossier au niveau national.

— QUELQUES TEMPS FORTS SUR LE DÉPARTEMENT

8
oct.
2021

ST-GEOURS-DE-MAREMNE

Inauguration
de l'Ecocampus Domolandes

11
sept.
2021

SOUSTONS

Inauguration
de la Micro-folie

4
sept.
2021

TÉTHIEU

Inauguration
du Mémorial de la Résistance
landaise

2
sept.
2021

MONT-DE-MARSAN

Inauguration
de la cité
judiciaire

25
août
2021

CAPBRETON

Festival
du conte

4
août
2021

LUXEY

Festival
Musicalarue

4
juil.
2021

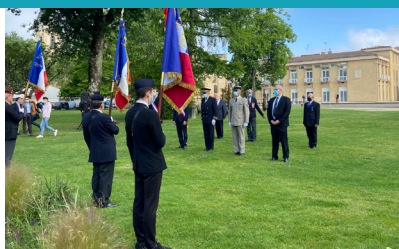
ONDRES

Mobilisation
contre le démantèlement
de la poste

8
mai
2021

DAX/TYROSSE/CAPBRETON

Cérémonie
de commémoration de la
Victoire du 8 mai 1945



— ZOOM SUR LES RENCONTRES AVEC LES ÉLUS

Depuis mon élection en octobre 2017, j'ai à cœur d'échanger régulièrement avec les élus de notre département.

Depuis le mois de mai 2021

- Jean-Guy Baché, Maire de Bougue
- Catherine Bergalet, Maire de Gaillères
- Nathalie Boïardi, Maire de Bostens
- Yann Bouffin, Maire de Callen
- Thierry Boulon, Maire de Bahus-Soubiran
- Jean-Marc Dupouy, Maire de Bats
- Maylis Etcheverry, Maire de Geloux
- Roland Guichané, Maire de Castelnau-Tursan
- Odile Lacouture, Maire de Grenade-sur-l'Adour
- Vincent Lafargue, Maire de Duhort-Bachen
- Michel Lamothe, Maire de Buanes
- Michel Poujoux, Maire de Liposthey
- Jean-Pierre Puybaraud, Maire de Le Sen
- Nicolas Raulin, Maire de Bascons
- Alain Soumat, Maire de Magescq
- Bernard Tastet, Maire de Samadet





EK.

Éric Kerrouche

.....

SÉNATEUR
DES LANDES



Infos
pratiques

erickerrouche.fr

ZOOM SUR DES RENCONTRES AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Rencontre avec les salariés grévistes de l'entreprise Labeyrie
SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE (oct. 2021)

Visite du Collège de l'Intention, nouvel établissement
alternatif et inclusif
SEIGNOSSE (oct. 2021)

Échanges avec le SDIS des Landes lors de la Journée nationale
des sapeurs-pompiers
CASTETS (oct. 2021)

Inauguration du parc photovoltaïque des Pierres-Blanches en
présence de nombreuses autorités et la société BayWa.r.e.
BÉNESSE-LÈS-DAX (oct. 2021)

Rencontre avec le Colonel Duverger, directeur du SDIS des
Landes
PERMANENCE PARLEMENTAIRE (juil. 2021)

Échange avec le Comité Départemental Olympique Sportif des
Landes
PERMANENCE PARLEMENTAIRE (mai 2021)

RETROUVEZ TOUTES LES
INFORMATIONS PRATIQUES
SUR MON SITE INTERNET

UN ESPACE DÉDIÉ AUX
ÉLUS LOCAUX :



Des courriers et documents



Des informations pour bénéficier
de l'assistance juridique du Sénat

En relation avec les services de l'État

CELLULE COVID (rendez-vous hebdomadaire)
Points de situation avec la préfète, les élus et
acteurs locaux

MON ÉQUIPE

DANS LES LANDES

Audrey Moreau / a.moreau@clb.senat.fr
Bruno Janot / b.janot@clb.senat.fr

AU SÉNAT

Éva Gaillat / e.gaillat@clb.senat.fr

ME CONTACTER

DANS LES LANDES

110 rue des Pêcheurs
40130 Capbreton
Tél. 05 58 35 23 40
contact@erickerrouche.fr

AU SÉNAT

Palais du Luxembourg
15 rue de Vaugirard
75291 Paris cedex 6
Tél. 01 42 34 37 13



Éric Kerrouche / Jeanne Coutière, suppléante, Maire de Maillères